



Ste JULIETTE sur VIAUR

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 Avril 2024 à 18h00
A la salle du conseil municipal

Nombre de Membres :

En exercice : 12

☞ **Présents** : 10 CHALET Frédéric, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, MALGOUYRES Christophe, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alain, REBOIS Olivier, ROBLOT Sandrine, VERGNAT Christophe, WOROU Simon

☞ **Absents excusés** : FABRE Annie, SIMON Nathalie

☞ **Procurations données** : FABRE Annie donnée à HYGONNET Jean Paul, SIMON Nathalie donnée à WOROU Simon

☞ **Secrétaire de séance** : GAYRARD Serge

☞ **Date de la convocation** : 29 MARS 2024

❖ Ordre du jour

- ✓ Secrétaire de séance
- ✓ Approbation du compte rendu du 1 Mars 2024

❖ Délibérations :

- ❖ Tableau des indemnités des élus
- ❖ Vote des taux d'imposition communaux
- ❖ Vote BP communal
- ❖ Vote BP du budget annexe assainissement
- ❖ Vote BP du budget annexe multiservices
- ❖ Vote BP du budget annexe lotissement les Agoustes
- ❖ Vote BP du budget annexe lotissement les hauts de l'Espailou 2
- ❖ DM 1 Budget communal : Opération d'ordre non budgétaire

❖ Divers :

- ❖ Avancement des travaux pour l'agrandissement de la salle des fêtes de Sainte Juliette
- ❖ Projet installation d'aire de jeux sur Druilhe
- ❖ Projet installation borne électrique parking salle des fêtes
- ❖ Elections européennes planning

❖ Ouverture du conseil

- ❖ Compte rendu de la séance du 01/03/2024

Le compte rendu de la séance du 01/03/2024 est voté à 11 voix pour et 1 voix contre.

			Heure d'arrivée	Absence excusée	Procuration donnée à
1	Marie	PEAN-BARRE	18h00		
2	Frédéric	CHALET	18h00		
3	Annie	FABRE		x	HYGONNET Jean Paul
4	Serge	GAYRARD	18h00		
5	Jean-Paul	HYGONNET	18h00		
6	Christophe	MALGOUYRES	18h00		
7	Alain	POMIE	18h00		
8	Olivier	REBOIS	18h00		
9	Sandrine	ROBLOT	18h00		
10	Nathalie	SIMON		x	Worou Simon
11	Christophe	VERGNAT	18h00		
12	Simon	WOROU	18h00		

❖ Délibérations :

📄 DELIBERATION N°2024/027

Objet : Vote du taux des taxes directes locales pour l'année 2024

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024, il propose d'augmenter le taux cette année :

Taxes directes locales	Taux d'imposition 2023	Taux avec taux départemental de 20.69	Taux d'imposition 2024	Taux avec taux départemental de 20.69
<i>Taxe foncière (bâti)</i>	18.74	39.43	19.74	40.43
<i>Taxe foncière (non bâti)</i>	78.25	-	79.50	-
<i>Taxe d'habitation résidences secondaires</i>	9.30		9.50	

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, décide, à 11 voix POUR, 1 voix CONTRE et 0 ABSTENSION décide :

De fixer le taux des taxes locales pour l'année 2024 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits

DELIBERATION N° 2024/028

OBJET : [Vote du budget primitif 2024 de la commune](#)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif de la commune :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	702 924.71 €	702 924.71 €
Section de l'investissement	1 052 853.41 €	1 052 853.41 €
Total du budget	1 755 778.12 €	1 775 778.12 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstention décide :

D'adopter le budget primitif communal proposé.

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

DELIBERATION N° 2024/029

OBJET : [Vote du budget primitif 2024 du budget annexe assainissement](#)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif du budget annexe assainissement

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	76 948.17 €	76 948.17 €
Section de l'investissement	72 209.67 €	72 209.67 €
Total du budget	149 157.84 €	149 157.84 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstention décide :

D'adopter le budget annexe assainissement proposé.

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

DELIBERATION N° 2024/030

OBJET : Vote du budget primitif 2024 du budget annexe multiservices

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif du budget annexe multiservices

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	12 338.32 €	12 338.32 €
Section de l'investissement	33 875.39 €	33 875.39 €
Total du budget	46 213.71 €	46 213.71 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstention décide :

D'adopter le budget annexe multiservices proposé.

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

DELIBERATION N° 2024/031

OBJET : Vote du budget primitif 2024 du budget annexe lotissement "les Agoustes"

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif du budget annexe lotissement "les Agoustes"

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	228 885.90 €	228 885.90 €
Section de l'investissement	355 487.31 €	355 487.31 €
Total du budget	584 373.21 €	584 373.21 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstention décide :

D'adopter le budget annexe lotissement Les Agoustes proposé.

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

DELIBERATION N° 2024/032

OBJET : Vote du budget primitif 2024 du budget annexe lotissement "Les Hauts de l'Espailou 2"

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif du budget annexe lotissement "les Hauts de l'Espailou 2"

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	178 912.38 €	178 912.38 €
Section de l'investissement	177 104.18 €	177 104.18 €
Total du budget	356 016.56 €	356 016.56 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstention, décide :

D'adopter le budget annexe lotissement Les Hauts de l'Espailou 2 proposé

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

DELIBERATION N°2024/033

OBJET : Décision modificative n°1 budget communal

M. le Maire expose à l'assemblée que la somme de 295.00€ a été amortie en 2022 au compte 28041413 alors qu'aucune subvention n'a été versée sur ce compte mais sur le compte 2401513.

Par cette délibération, le conseil municipal autorise la trésorerie à passer en opération d'ordre non budgétaire cette somme comme suit :

En dépense :

1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-295.00€
28041413	Projets d'infrastructures d'intérêt national	+ 295.00€

Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à 12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

- **D'adopter** la modification évoquée au Budget Principal

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

OBJET : Nouveau tableau récapitulatif

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES

➤ **Maire**

Nom	Indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Indemnité brute mensuelle
WOROU	40,3 %	1 656.54 €

➤ **Adjoint**

Nom	Fonction	Indemnité allouée en % de l'indice 1027	Indemnité brute mensuelle
POMIE	1 ^{er} adjoint	9.414 %	386.96 €
GAYRARD	2 ^{ème} adjoint	9.414 %	386.96 €
REBOIS	3 ^{ème} adjoint	9.414 %	386.96 €
PEAN BARRE	4 ^{ème} adjointe	4.06 %	166.88 €

➤ **Conseiller municipal délégué**

Nom	Fonction	Indemnité allouée en % de l'indice 1027	Indemnité brute mensuelle
VERGNAT	Délégué aux finances	5.14 %	211.28 €
HYGONNET	Délégué assainissement et travaux	4.06 %	166.88 €
MALGOUYRES	Délégué à la voirie	1.28 %	52.61 €

Total général

Indemnité du Maire	1 656.54 €
Indemnité des 4 adjoints ayant délégation	1 327.76 €
Indemnité du conseil municipal ayant délégation	430.77 €

Total 3 415.07 €